

Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

Bureau de l'Etat Civil

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

Naissances. Mme Mike, fille. Mme Steven Gons, fille. Mme Henry Wilde, fille. Mme Albert Dunn, fille. Mme Willie Weber, garçon. Mme William S. Good, garçon. Mme Walter G. Scherer, fille. Mme Frank McKevitt, fille. Mme Albert E. Fluery, fille. Mme William R. Dietel, garçon. Mme John Hirth, garçon. Mme Frederick James, fille. Mme Charlie Phillips, fille. Mme Charles Bühler, fille.

Obécés. J. Dutrey, 71 ans, 1825 Melpomène. Mme T. Mertzweiller, 54 ans, 1511 Camp. Mme (Veuve) Mary Biebler, 73 ans, Beaumont, Texas. Jean M. Porterie, 62 ans, Hôpital Français. Frank Tillman, 56 ans, 922 Marengo. A. C. Bronier, 93 ans, 1930 Bayou Road. G. Wilson, 26 ans, Hôpital de la Charité. H. J. Graver, 11 mois, Valence et à la face du Heuve. John Baptiste, 48 ans, 2512 St-Thomas. E. A. Ankanan, 63 ans, 824 Quatrième. Victoria Brown, 39 ans, 3616 S. Rempart. J. Montgomery, 68 ans, 1012 St-Philippe. Ella Seales, 49 ans, 2312 Howard. Sarah Eslee, 39 ans, 2128 Josephine.

Mariages. Horace Nelson à Mlle Mand C. Tutts. Henry A. Suttles à Mlle Octavia Miller. A. L. Bergeron et Mlle Mary Cazes. Thomas Austin à Mlle Louise Austen.

COUR SUPREME

Nouveau procès.

L. H. Bell Sr. vs. D. W. Saunders, appel de la Paroisse de Desoto.

Etat de la Louisiane vs. E. Smith, appel de la Paroisse Cad-do.

COUR D'APPEL

Nouveaux procès.

Mme Anna Welsch vs. John Heyd, appel de la Cour Civile de District, Div. B — C. F. Fletchinger, avocat pour le demandeur et appelant. Hope Dennis vs. Bangard & Lester, appel de la 1ère Cour de Cité, Div. B — T. M. Gill, Jr., avocat pour le demandeur et appelant.

Minutes.

C. J. Michel Clothing Co., Ltd. vs. L. Lambert, arrêt affirmé. M. Paren vs. United Fish & Oyster Co., soumise. Pearl Rogers vs. A. K. Nash, continué. Zimmermann Bldg S. Co., Ltd. vs. N. Hero, arrêt affirmé. N. Davis vs. R. Goldsmith et al., arrêt affirmé.

COUR CIVILE DE DISTRICT

Nouveaux procès.

Samuel M. Dayton vs. C. A. Hassler, \$25,000 dommages pour diffamation — L. R. Hoover. In re Carleta L. Story, épouse d'Edwin J. Revira, autorisation d'emprunter. Aug. Wormer's Son & Co. vs. Richmond S. Daniel, \$176.02 confession du jugement — Hy L. Sarpy.

Etat de la Louisiane, Milton P. Doullut vs. enregistreur des hypothèques, demande de cancellations — W. J. Formento. John T. Michel vs. enregistreur des hypothèques, et al., mandamus — G. G. Kronenberg.

T. Hausmann & Sons, Ltd., vs. John F. McCoy, \$185.57 billets — H. Kemmer. Amelle Denegre et al. vs. Jean H. Duffy, \$10,150, saisie provisoire — Denegre, Leovy & Chaffe. Marks Isaacs Co. vs. C. L. Stumpf et Catherine S. Stumpf, \$256.88, compte ouvert — Sol Weiss.

David Copland vs. Geo. R. Holdlander, \$1,000 réclamation — Hall, Monroe & Lohmann et W. K. Leverich. Oscar A. Schneidau vs. Bishop & Waterman et al., séquestration — Chas. Schneidau.

Successions. Succession de Geo. Henry Haindel, testament — John Watt. Succession d'Emily Louise Meylor, inventaire — F. McGloin. Succession de Grace Gravenburg, veuve d'Artes Gravenburg, administration — F. Rivers Richardson.

Succession d'August W. Bloom, testament — M. S. Mahoney. Succession de Charles Christiana, inventaire se montant à \$6,000.

COURS DE CITE. Nouveaux procès. Beler Water Heater Co. vs. W. G. Borum et al., \$47.90 compte ouvert. Jno. F. Remley vs. August Belmont Jr., \$17 et ordre de quitter. Rugust Rittener vs. Frank Buras, \$19 compte ouvert. Arthur Samuel vs. J. Schaeffer, \$17.50 compte ouvert. Chas. Tugenhaft, etc., vs. Mme F. Krohn, veuve, \$8 compte ouvert.

Le même vs. Mme D. Fowler, \$3.60 compte ouvert. Harry N. Rusakof vs. Fred Brewer, \$18 compte ouvert. Henry S. Sirgo et al. vs. Thos. Serpas, \$20 loyer. Frank Taylor Kendrick Co. vs. Anthony Montelone, \$96.20 pour marchandises. Leon Masson vs. Mrs. Garrett, possession de l'immeuble 2436 Cleveland. Gougot & Joubert vs. F. Lamone, possession de l'immeuble 727 Mandeville.

Le même vs. Mrs. G. Fisher, possession de l'immeuble 2401 St-Philippe. Mme M. Millazo vs. Mme Tony Lafrance, possession de l'immeuble 1127 Barracks. A. M. de Duplessis vs. Geo. W. O'Malley et al., \$93.50 contrat. Jos. F. Richard vs. V. Matranga, \$12 saisie provisoire. Burkenroad Goldsmith Co., Ltd. vs. F. Schultz, arrêt pour le demandeur \$92.70. August W. Nolde vs. Agnes Page, arrêt pour le demandeur \$10.50.

Marie A. Chauvin Blanc vs. la ville de la Nouvelle-Orléans, arrêt pour la demanderesse. Hy L. Heymann vs. Hoffman, jugement de \$26.25 sujet à un crédit de \$13. Le même vs. C. J. Reeves, jugement \$91, sujet à un crédit de \$60.

August W. Nolde vs. Preston Fields, jugement \$44, sujet à un crédit de \$8.25.

Dis. papa, qu'est-ce que c'est qu'un ver solitaire? — C'est un ver à soi, mon enfant.

Soupçonné d'être celui

Qui a tué un employé nègre de la compagnie de chemin de fer Illinois Central.

Un individu qui avait été trouvé, mercredi soir, sur la lisière d'un bois près de la ville de Hammond, Lne., dans un état voisin de la folie, et souffrant d'une fracture du crâne, a été transporté à l'Hôpital de la Charité à la Nouvelle-Orléans. Il se nomme William H. Caley, de Sursley Creek, Texas, et prétend qu'un nègre l'avait frappé à coups de bâton sur la tête. Mais la police croit, au contraire, que Caley a reçu sa blessure en tombant de la plateforme du train du Illinois Central après avoir tenté de cambrioler le wagon-express, et tué d'un coup de revolver un des employés nègres de la compagnie. Si Caley en revient, il sera conduit en prison.

Par chemins.

Sur les boulevards on cause entre français et américains de la belle et grande Amérique. "Evidemment, dit l'un des américains, vous avez en Europe vos vieilles couches de noblesse qui ne peuvent rien comprendre à notre démocratie, à notre amour de liberté individuelle qui semble trouver sa dernière expression dans l'armée de "tramps" (chemineux qui sillonnent notre continent dans tous les sens). "Et pourquoi pas... lui répond notre ami de N... vos "tramps" ne sont-ils par, après tout, les par-chemins de l'Amérique?"

Le Santé du Maire Behrman

Une dépêche reçue hier soir de French Lick Springs, où le maire Behrman se repose pendant quelques jours des fatigues de ses grandes occupations administratives ont annoncé la bonne nouvelle que notre sympathique chef de la municipalité se trouve beaucoup mieux et qu'il pense revenir bientôt à la Nouvelle-Orléans parfaitement frais et dispos.

L'emprunt mexicain.

Correspondance Spéciale de l'Abelle. Mexico, 16 avril. — Comme suite à l'emprunt de cinq millions de piastres, le ministre des finances a pris un décret par lequel le décret du 12 juillet 1913, qui suspendait le service de la dette est abrogé à partir du 1er avril; les sommes représentant le montant des coupons seront reçues et conservées dans les caisses des banques nationales pour être versées aux porteurs quand le...

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

M. LAUDUMIEY, Président et Gérant. Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire. MAUBERRET ET RIGG OPTICAL AND JEWELRY CO., 141 rue Baronne. Le département de l'optique est entre les mains de M. S. Rigg, qui est un optométriste diplômé, ce qui lui permet d'examiner et de diagnostiquer toutes les erreurs de réfraction et de vendre des verres qui corrigent ces erreurs. Tous nos verres de première qualité et nos verres sont préparés à la main. Nous vendons que des verres de première qualité et nos prix commencent à \$1.50 la paire. Nous affirmons que nous sommes capables de remplir toutes les commandes même les plus difficiles. Nous représentons également les plus grandes maisons de bijouterie des Etats Unis. Tout ce que nous vous demandons c'est de nous donner un ordre de visite. MAUBERRET ET RIGG Optical and Jewelry Co., 141 rue Baronne, en face l'Eglise des Jémites. 17 mars 1914.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauments

1108-1112 RUE NORD REMPARS PHONE HEMLOCK 408

Cours des piastres sera revenu à un taux meilleur. Le décret du 19 octobre 1913 qui établissait une surtaxe de 50 pour cent sur les droits d'importation sera abrogé à partir du 15 avril.

EXCURSIONS DU MERCREDI

NOUVELLE-ORLEANS AUX VILLEGIATURES DE ST. TAMMANY. Via: Folsom, Covington, Abita Springs, et points intermédiaires via New Orleans Great Northern Railroad. HORAIRES. Pour la saison d'été recommencera. Départs Terminal Station... 7:35 A. M. Arrive Terminal Station... 8:05 P. M. Excursions du Dimanche même horaire. Café-Restaurant sur les trains d'Excursions de Dimanche. Pour plus amples informations s'adresser à l'Agent des billets.

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie: MM. Brunel, Jean. M. Calando, Victor. M. Duffour, Félicie. Mme Duffour, Veuve. M. Duffour, Alice. M. Fourquette. M. Graft, Jean Gustave Abel. M. Jacker, Auguste. M. Loison, Thomas. M. Labourette, Laurent. M. Lassalle, Jean Bernard. M. Medevielle, Jean Germain. M. Proal, Honoré. M. Rocca, Rrmani Dominique. M. Sainquentin, René. Lè 27 Mars, 1914.

JULES LALERE, IMPORTATEUR

d'Espadrilles Françaises

Confortables pour les cors et oignons. Excellentes pour la maison, le bureau et le gymnase. La chaussure la plus durable qui soit fabriquée. 611 Rue Bourbon, Nouvelle-Orléans - Louisiane

MAUBERRET ET RIGG OPTICAL AND JEWELRY CO.

141 rue Baronne. Le département de l'optique est entre les mains de M. S. Rigg, qui est un optométriste diplômé, ce qui lui permet d'examiner et de diagnostiquer toutes les erreurs de réfraction et de vendre des verres qui corrigent ces erreurs. Tous nos verres de première qualité et nos verres sont préparés à la main. Nous vendons que des verres de première qualité et nos prix commencent à \$1.50 la paire. Nous affirmons que nous sommes capables de remplir toutes les commandes même les plus difficiles. Nous représentons également les plus grandes maisons de bijouterie des Etats Unis. Tout ce que nous vous demandons c'est de nous donner un ordre de visite. MAUBERRET ET RIGG Optical and Jewelry Co., 141 rue Baronne, en face l'Eglise des Jémites. 17 mars 1914.

CENDRES CENDRES

A vendre en n'importe quelle quantité. Spécialité de cendres colorées. THOMAS M. JOHNSTON 1925 RUE ANNONCIATION Téléphone Jackson 1445 Ferraies mis à niveau. Tombereaux à louer 80ct-1 an

BUREAU DE PLACEMENT

SYLVAIN VIDALAT 214 EXCHANGE ALLEY Chambres garnies de premier ordre. Prix modérés. OUVERT TOUTE LA NUIT

PLUS D'APPETIT??

Prenez alors un verre de

"DUBONNET"

Le grand tonique et apéritif français, supérieur au meilleur

COCKTAIL

Vendu dans tous les hôtels, restaurants et clubs de la Nouvelle-Orléans et aussi par tous les marchands de vin et les épiciers



Insistez sur l'original

"DUBONNET"

et évitez les contrefaçons

E. C. VILLERE CO

Distributeurs pour le Sud

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS



(Exigez l'Étoile Comme Garantie)

PAUL GELPI & FILS AGENTS

227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

A VENDRE

A VENDRE—Un très bel aménagement de chambre en bois d'ébène. S'adresser 820 Esplanade.

CAMPHO-MENTHO

Pour le croup, le rhume de cerveau, les maux de gorge et les inflammations. Rien de meilleur pour les congestions. Janis—17

DEMANDES D'EMPLOI

Un homme, ayant bonnes références, actuellement occupé le matin, désire travail après-midi comme garçon de bureau, ou travail de maison. S'adresser Nelson, Bureau de l'Abelle, 322 Rue Charité.

PRETS D'ARGENT.

Emprunts à 5 pour cent PEUVENT ÊTRE OBTENUS. POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMÉLIORER LES PROPRIÉTÉS, VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PATEZ LE LOYER. ÉCRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS... E. GRANT, 290 BATTISE MACHECA, NILE LOAN OFFICE, LNE... Tél. 18-1 an

ON DEMANDE A ACHETER.

NOUS payons les plus hauts prix comptant pour vos bijoux anciens en or et en argent. Venez nous voir avant de le vendre EARLE LOAN OFFICE AND JEWELRY STORE, J. Rakovich, propriétaire, 638 rue du Canal. 17Jan—17

DEMANDE UN TAXI ! COOKE

Phone Main 39 ou 49

CHAMBRES GARNIES

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St. Louis.

RESTAURANTS

LE PUBLIC EST INVITÉ A DANSER AU ORIGINAL FABACHER'S RESTAURANT Chaque jour de 5:30 à 8 P. M. et de 10:30 P. M. à 1:00 A. M. Coin des rues Royale et Iberville. Meilleur Musique Meilleur Service

PERSONNEL

Réparations de meubles, tout travail garanti. Chas. Cresson, 623 Royale. Ph. Mem. 333 5 avril—1 an—mar-jeu-dim

ARGENT A PRETER.

DÉSIREZ-VOUS cesser de payer un loyer et voulez-vous posséder votre demeure? Je puis vous aider en cela dans toutes les parties de la Louisiane et sur le plan de paiements partiels. Nous demandons des agents, Knuth & Co., 524 Bâtisse Audubon, Nouvelle-Orléans. 10 avril

M. Izwolsky et l'Autriche.

Correspondance Spéciale de l'Abelle. Munich, 16 avril. — Plusieurs fois on a répété qu'à Vienne, particulièrement à la cour, on se méfiait de M. Izwolsky que l'on regardait, à tort ou à raison, comme un adversaire de l'Autriche. Cette méfiance s'est traduite ces jours derniers à l'occasion du voyage du kaiser chez l'empereur François-Joseph. Le comte Berchtold à qui on rappelait ses fréquentes et intimes relations avec M. Izwolsky, a dit simplement que "ce temps est passé". Le comte Berchtold s'entretient alors à Munich avec quelques intimes qui se rencontrent lété avec M. Izwolsky à

AVIS SPECIAUX

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 39 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, qu'il sera présenté à l'Assemblée Générale à sa session du second lundi de mai 1914, l'acte suivant: Autorisant et donnant plein pouvoir à l'Académie du Sacré-Cœur de la Louisiane, un établissement religieux pour l'éducation des jeunes demoiselles, domicilié dans la paroisse d'Iberville, et conduisant des institutions d'enseignement dans les Paroisses St-Jacques et St-Landry, de conférer des degrés et d'accorder des diplômes, à partir du 24-mai-1914.

Il sera proposé à la prochaine session de la Législature de la Louisiane, le second lundi de mai 1914, le projet de loi recommandée par l'Association du Barreau de la Louisiane concernant les notaires publics de la Paroisse d'Orléans; réglant la manière dont ils doivent être nommés, fixant leurs qualifications et les devoirs de leurs charges, et insistant sur l'enregistrement et le dépôt des actes d'hypothèque et des billets, etc.

LOUISIANA BAR ASSOCIATION.

BENJ. W. KERNAN, Président. CHAS. A. DUCHAMP, Secrétaire. Avril 10 à 17 24 31-mai 6 12

LE DR. M. DAVID HASPEL

a changé son bureau, du No. 414 Bâtisse Médical au No. 1914, Bâtisse Maison Blanche. Le service est limité aux maladies des yeux, du nez et de la gorge. Heures de consultation: 9 à 12, 1:30 à 5 p. m., et par convention, les dimanches de 9 à 11 a. m. Téléphone, Main 3095. 15 avril—1 sem

Nouvelle-Orléans, 8 avril 1914.

AVIS est par le présent donné que l'introduction à la prochaine session de la Législature de l'Etat de la Louisiane un acte pour régulariser les annonces judiciaires à la Nouvelle-Orléans, Lne. A. GUILBAULT, Représentant du Troisième District à la Législature. 9 avril—307

AU PUBLIC.

Aucun personne n'est autorisée à se servir de mon nom en ce qui concerne mon métier d'opticien. Je suis encore dans les affaires et mon magasin est situé aux numéros 592, 513 et 514 Bâtisse Macheca, avec A. Russ. D. C. GODFREY. avril 2—4m

La Henry Peters Derrick and Lighterage Company, commencent à faire des affaires le 15 avril prochain. Les souscriptions pour les actions, qui sont de \$50 dollars chaque, seront reçues au bureau. M. Henry Peters garantit un dividende annuel de 7 pour cent aux actionnaires. La compagnie aura des bateaux-grues suivants, que le public peut voir au débarcadère de la rue Duval: Pelican (tout en acier, Louisiana, Spring Water, New Orleans. HENRY PETERS, Secrétaire et trésorier mars 13-307

Pauline relevait pieusement la sombre tenture, joignait les mains, et, avec des sanglots, parlait à la chère image.

— Mère, suppliait-elle, toi pour qui je n'eus jamais aucun secret, tu peux lire en moi à cette heure et sonder l'abîme de souffrance dans lequel je suis descendue. Inspire-moi, donne-moi la force qui m'a manqué jusqu'ici. Il y a si peu de temps que je souffre, et tu m'as quittée sans m'apprendre que la vie pouvait contenir de semblables douleurs. Hélas! l'image restait muette. Le peintre, un grand peintre, l'avait fixée sur la toile en un moment où la veuve du colonel Dérilly était encore dans l'épanouissement de sa beauté où nulle menace n'avait mis dans son esprit et dans ses yeux l'appréhension des horizons de la mort. Jeune, elle souriait à l'avenir et ses regards ne parlaient que des promesses de la vie.

Pauline laissait retomber la voile. Elle murmurait: — Toujours, toujours tes yeux me parlent de félicité, m'encourageant à l'espoir! Oh! maman, toi aussi, voudrais-tu me tromper? Je suis seule, toute seule... A qui demanderai-je un conseil, un appui, si tu me refuses le tien?

Derechef, elle quittait la chambre en deuil et revenait vers le petit lit où gisait le fils de sa charité. Un lien se formait presque à son insu entre elle et cet enfant déshérité. Quand il la contemplant avec une sorte d'adoration, de tendresse mystique, son cœur s'emplissait de joie. Et, pourtant, une dernière amertume venait se mêler à cette joie. Elle songeait aux foyers heureux où l'amour des époux apporte la fécondité rayonnante et, tristement, elle soupirait: — Et moi, ne serai-je jamais mère?

II

Le jour où Henry Sermain avait renoncé à la vie du monde pour se reléguer dans l'exil obscur, mais active et bienfaisante qu'il avait choisie, sa volonté avait obéi à l'entraînement de son cœur autant qu'à la conviction de son esprit.

Le roman d'amour de son adolescence s'était prolongé jusqu'à un âge où l'homme, en général, cesse d'être la dupe des illusions générales, et la femme coquette et déloyale qui, de gaieté de cœur, avait conservé dans l'âme généreuse du jeune homme la confiance en ses promesses, pour les renier toutes d'un seul coup et violer la parole donnée, avait encouru le châtiement du parjure. Mais le monde est impitoyable à punir ces sortes de crimes sociaux. C'est à Dieu seul qu'il appartient d'en infliger la peine dans l'intimité des consciences, à ceux-là, du moins, qui ont encore une conscience.

Le mal dont Henry Sermain avait souffert était de ceux dont on guérit le plus souvent à la condition de survivre à ses premières atteintes, mais qui apportent à leurs débuts de si cruelles souffrances qu'on les juge incurables au premier abord. Leur "survivre", ce n'est point seulement, au sens littéral du terme, échapper à leurs conséquences physiologiques, au désespoir aigu qui mène tant de pauvres êtres au suicide. C'est surtout se relever de la dépression morale qu'ils causent, de l'hypocondrie qu'ils engendrent, du pessimisme amer qu'ils versent dans les idées aussi bien que dans les sentiments. C'est surtout se débarrasser à l'iniquité des jugements qu'ils provoquent et se conserver bon soi-même, sans haine, sans désir de vengeance contre une société qui n'en peut mais, et que, trop aisément,

on fait solidaire des félonies qu'elle ne peut empêcher. Sous ce rapport, Sermain n'avait survécu qu'à moitié à son mal. L'âme, comme le corps, a ses souffrances profondes, ses naémies dangereuses, qui épuisent les forces et anéantissent certaines facultés. Il y a tout un ressort à rendre à l'énergie, lorsque la volonté s'est détendue, et l'on peut s'estimer heureux si cette volonté est encore susceptible de se tendre.

Lui, Sermain, croyait la sienne désormais impuissante, et cette croyance lui venait à l'heure même où toute son activité se portait vers un but humanitaire, le seul dont la réalisation puisse satisfaire une âme vraiment virile. Il se voyait au bien de ses semblables, il allait s'appliquer à l'amélioration du sort de son prochain, et si l'objet proposé digne de ses efforts, il lui fallait bien reconnaître que ces efforts eux-mêmes devaient être considérables. C'était à la faveur de ces pensées qu'il s'était formé peu à peu à son rôle nouveau. Il avait grandi à la hauteur de la tâche qu'il s'était assignée, et il était devenu simplement, naturellement, un héros. Car il avait été un héros le jour terrible où, contre l'avis des hommes les plus vaillants de la côte, il avait risqué sa vie pour sauver celle du petit Braz. Il avait vaincu la mer, arraché à la mort une proie; il avait, en quelque sorte, doublé sa propre vie en y adjoignant celle d'un autre vivant.

Maintenant, un sentiment nouveau se développait lentement en lui. La présence de Pauline Dérilly à Tréguennec, son voisinage constant lui ouvrait les yeux, petit à petit, l'obligeait à redescendre en sa conscience. Et ce qu'il y lisait l'effrayait un peu, l'humiliait en provoquant de violentes réactions de sa volonté contre ce qu'il considé-

rail comme une faiblesse de son cœur. Car — il ne pouvait se le dissimuler — cette Pauline Dérilly ne lui était point indifférente. Elle ressemblait si peu aux autres femmes! Il ne trouvait en elle ni légèreté ni coquetterie. Depuis trois mois qu'elle était dans le pays, elle n'avait pas une seule fois regretté Paris et ses plaisirs.

Et pourtant l'automne était venu, et l'hiver allait venir, la saison maussade, dépourvue de joies, surtout en cet angle de Bretagne auquel la nature n'a accordé aucun agrément, où les touristes les plus enragés ne séjourneraient pas plus d'un jour, tant la désolation universelle les glace de tristesse et d'effroi. Or Mlle Dérilly, elle, avait déjà vécu trois mois au sein de cette tristesse que sa jeunesse, à défaut de toute préférence, devait lui faire haïr. Cependant elle n'avait pas les mêmes raisons que lui de fuir le monde. Elle n'avait pas souffert, elle ne pleurait la perte d'aucune illusion. Pourquoi donc, pouvant vivre, aimant la vie, avait-elle préféré ce séjour de tombeau?

Ce n'était point un fait, il s'en fallait, que cet Henry Sermain, naguère, sous le brillant uniforme, il avait connu les satisfactions des succès faciles. Il ne s'en était point attribué le mérite, maisant la part des entraînements, de l'occasion. Jamais, depuis le grand amour dont la blessure saignait encore en lui, il n'avait poursuivi la chimère des tendresses qu'on surprend ou recherché les faiblesses dont on abuse. La dignité de son caractère n'avait point souffert de ces triomphes dus au mensonge et dont tout l'artifice tient dans l'emploi de déclarations trompeuses, de promesses déloyales. Il avait respecté la candeur, l'innocence, moins peut-être par égard pour elles que par honte de se dégrader lui-même.

Et voilà qu'il se trouvait en face d'une âme

aussi fière que la sienne, sollicité par le besoin d'une affection qui se conciliait avec l'estime ressentie. Et il se méfiait de cette sollicitation insidieuse, il s'engageait contre cette inclination naissante.

Pourquoi aimerait-il cette femme? Il s'était juré de ne plus aimer et, à l'heure où il avait fait ce serment, rien ne lui semblait plus aisé que de le tenir. Il venait de subir un assaut sous lequel, un instant, il avait craint de voir succomber sa raison. La femme qu'il avait aimée dans le pur silence de son cœur avait pris à tâche de déchirer impitoyablement ce cœur, de railler son agonie. Et, dans un accès d'insupportable souffrance, Henry avait maudit le souvenir de cette femme, se promettant que, désormais, aucun leur-d'amour ne solliciterait sa vue.

Longtemps il s'était tenu parole, et il avait même espéré qu'il atteindrait à l'indifférence absolue, qu'il tuerait jusqu'à cette faculté d'aimer dont il n'avait que trop analysé le cruel développement. Plus attentif, il se fut dit qu'un organe dont la blessure se cicatrisait recouvre par là même sa primitive faculté. Perd-on l'usage d'un bras pour l'avoir porté quelque temps en écharpe?

Non, en vérité, ce n'était point la raison qui protestait en lui contre ce réveil de la sensibilité, c'était l'amour-propre. Et se faisait en lui une évocation d'une sorte de point d'honneur qui l'exhortait à ne pas se démentir, à ne pas s'écarter de la ligne de conduite nouvelle qu'il s'était tracée. Il "ne voulait" pas aimer; donc il ne le devait pas. Mais le péril qu'il fuyait sur un point se présentait sur un autre.

A continuer